

Ecrit par le 22 avril 2026

## PasserElles 84 : une nouvelle association féministe mixte à Avignon



**À 66 ans, Dany Beaujouan, retraitée, qui a toujours été engagée pour la liberté et les droits des femmes et a elle-même été victime de violences, a décidé de créer l'association [PasserElles 84](#) à Avignon afin de lutter contre les régressions sociales, économiques et sociétales.**

Au début de l'année, une nouvelle association est née à Avignon. Il s'agit de l'association féministe mixte PasserElles 84, qui a pour objectif de lutter contre les violences sexuelles, les régressions sociales, économiques et sociétales. « Notre objectif est de sortir des clivages de tout ce qui se fait actuellement, clivages du genre, de la classe, ou encore de la race », explique Dany Beaujouan, présidente de la nouvelle association.

### Une association mixte

La spécificité de cette association, c'est qu'elle accueille aussi bien les femmes que les hommes. « Il existe d'autres associations féministes à Avignon, mais qui sont purement féministes, c'est-à-dire sans hommes, ajoute Dany. Au sein de l'association PasserElles 84, les hommes sont associés et font partie intégrante de nos actions et de nos activités. »

Ecrit par le 22 avril 2026

« On a tendance à penser, à tort, que le féminisme, c'est l'opposition homme-femme. Il faut sortir de ce schéma. »

*Dany Beaujouan*

Pour l'association, le fait d'intégrer les hommes permettra premièrement de les sensibiliser, mais aussi qu'eux-mêmes sensibilisent d'autres hommes au féminisme et ceux qui l'entourent. « C'est par la communication qu'on arrivera à changer les choses, affirme la présidente de PasserElles 84. Parce que les masculinistes (*ndlr : le masculinisme est un mouvement réactionnaire antiféministe*) doivent entendre que leur attitude et leur comportement ne sont plus tolérables, dans la mesure où la justice sanctionne et la société prend position. »

### « Une prise de conscience est en train de s'installer »

Dernièrement, notamment avec l'affaire des viols de Mazan, un phénomène de prise de conscience a pu être observé. Dany Beaujouan, qui a participé à plusieurs rassemblements devant le tribunal d'Avignon, a, elle aussi, constaté cette prise de conscience. « On a bien vu les femmes et les hommes dans la rue, parce que oui, les hommes aussi étaient là, devant le tribunal, révoltés face aux actes ignobles qu'a subi Gisèle Pelicot », développe-t-elle.

« Porter plainte c'est le parcours de la combattante ! Il faut arrêter de discréditer la parole des femmes. Pourquoi s'exposeraient-elles si ce n'est pas la réalité ? »

*Dany Beaujouan*

C'est dans ce sens que l'association PasserElles 84 veut aller, afin d'amplifier cette prise de conscience et de sensibiliser un large public aux droits des femmes et aux injustices qu'elles subissent. Les hommes et les femmes, les plus jeunes et les moins jeunes... Selon Dany Beaujouan, il n'y a pas d'âge ni de genre pour être féministe. Ainsi, l'association communique à travers les réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Instagram](#)), mais propose aussi des rendez-vous réguliers pour échanger, être ensemble, en apprendre plus sur les objectifs de l'association et mettre en œuvre ces derniers.

### La santé des femmes, une priorité

La santé des femmes est la priorité de PasserElles 84, qui souhaite pour le moment se concentrer sur cet aspect-là. Pour ce faire, Dany Beaujouan, qui est passionnée de yoga, a décidé de donner régulièrement des cours dans les locaux de l'association au 194 Passage Rachel Carson à Avignon (quartier Sud Rocade).

Ecrit par le 22 avril 2026

L'association propose diverses activités culturelles et sportives ([cliquez ici pour voir le planning](#)) toutes les semaines autour de la santé des femmes, et plus largement autour du féminisme. Ainsi, les adhérentes et adhérents de l'association peuvent faire des séances de yoga, mais aussi de sophrologie, ou bien participer à des conférences ou des ciné-débats. À l'avenir, l'association avignonnaise développera davantage ses activités, puisque si 2025 sera consacré en grande partie à la santé des femmes, PasserElles 84 a de nombreux objectifs :

- Défendre les droits des femmes, notamment en les orientant vers les structures adaptées
- Promouvoir la santé des femmes
- Militer contre le sexisme, contre les violences physiques, sexuelles et psychologiques faites aux femmes, contre toutes formes de discriminations, contre la prostitution subie et la pornographie
- Lutter contre les féminicides et la misogynie
- Défendre et développer les droits acquis par les femmes, notamment le droit au travail, la contraception, l'IVG
- Obtenir l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines
- Participer à des activités culturelles et sportives
- Organiser des événements culturels et sportifs
- Agir pour la paix

Contact : [passerelles84@gmail.com](mailto:passerelles84@gmail.com) /06 27 85 05 50

---

## De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat

Ecrit par le 22 avril 2026



**« Faut-il y être ? Pourquoi y aller ? Informations ? Voyeurisme ? Soutien ? La question s'est posée pour beaucoup d'entre nous qui nous rendons aux audiences. » Retour sur ce procès hors-normes avec Michèle Périn, correspondante de L'Echo du mardi et militante féministe locale engagée.**

Femmes, hommes, jeunes, vieux, étudiants en droit ou en journalisme, de tous les milieux sociaux : tous les jours depuis le 2 septembre - date d'ouverture du procès au Palais de justice d'Avignon - la queue se forme dès 7h du matin pour pouvoir entrer dans la petite salle d'audience qui ne peut accueillir malheureusement qu'une soixantaine de personnes. Un temps d'attente de plus d'une heure avant l'ouverture des portes où les langues se délient : « on est là pour soutenir Gisèle », « je suis là car je fais des études de droit », « je veux comprendre », « le débat m'intéresse » « ça me touche dans mon histoire personnelle » .....

### **Voyeurisme ? Non ce n'est pas du voyeurisme que d'assister à ce procès**

Au sens strict du terme 'le voyeur' n'interagit pas directement avec son sujet, celui-ci ignorant souvent qu'il est observé. Or Gisèle Pelicot elle-même a demandé un procès public. Il serait difficile à admettre d'être accusé de voyeurisme en assistant au procès, c'est-à-dire d'être accusé du même délit pour lequel a été arrêté son ex-mari Dominique Pelicot dans un premier temps- avoir filmé une femme à son insu dans une cabine d'essayage du centre commercial Leclerc de Carpentras - ce qui a été à l'origine de l'

Ecrit par le 22 avril 2026

enquête et de la découverte des viols subis par Gisèle Pelicot par 50 hommes (identifiés) à son insu et organisés par son mari Dominique Pelicot pendant près de 10 ans. Ce que l'on appelle communément dans la presse -à tort- les viols de Mazan.

« Il n'y a pas de jury populaire. »

### **Cour d'assise ? Ce n'est pas une cour d'assise**

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce n'est pas une cour d'assise qui juge mais une cour criminelle. La différence ? Il n'y a pas de jury populaire. La cour criminelle, qui a été généralisée sur tout le territoire français depuis janvier 2023 est composée uniquement de magistrats professionnels, sans jury populaire. Pas d'effets de manches, « d'objections votre honneur ! » à la mode série américaines, il ne s'agit pas de convaincre un jury populaire. Moins de passion peut-être mais tout autant d'émotions. D'où l'intérêt de rendre ce procès public et d'y assister en tant que citoyens et citoyennes.

### **Gisèle Pelicot, un courage qui force le respect**

« Il faut que la honte change de camp » a-t-elle dit dès le début, en refusant le huis clos et en demandant que les vidéos de ses viols soient montrées. Elle prouve sa détermination en traversant le hall du Palais de justice d'Avignon 4 fois par jour (les audiences s'arrêtent entre midi et deux) dignement. Et nous, nous sommes là pour la soutenir quatre fois par jour en l'applaudissant. Elle nous répond par un hochement de tête, humblement, la main sur le cœur. Quand elle en a la force, elle s'adresse aussi à nous pour nous remercier d'être là.

« Les silences prennent alors toute leur importance. »

### **Voir ? Non surtout entendre au-delà de l'entendement**

Nous sommes, nous le public, dans la salle de retransmission et nous avons face à nous un écran avec une image filmée par une caméra fixe (nous ne sommes pas au cinéma !) donc nous voyons uniquement ce qui est cadré par un plan fixe serré, c'est-à-dire face à nous le président et les magistrats, et les accusés ou témoins de dos qui viennent à la barre pour déposer. Nous voyons et entendons les questions posées par le Président ou les avocats mais nous ne voyons pas toujours les réponses, nous les entendons, Est ce gênant ? Non, les mots et les silences prennent alors toute leur importance et les réponses glaçantes des accusés, leurs dénis achèvent de nous convaincre de l'horreur des faits. Entendre au-delà de l'entendement comment ces hommes ont pu en arriver là.

« C'est le procès des violences faites aux femmes. »

### **Procès de Mazan ? Ce n'est pas le procès de Mazan**

Effectivement c'est un raccourci qui donnerait à penser que tous les accusés sont de Mazan, que

Ecrit par le 22 avril 2026

'l'affaire' est circonscrite à un territoire. Il faut dire les choses : c'est le procès de plus de 50 hommes, venant de toutes origines. Ils ont un nom, la victime a un nom et les faits doivent être nommés : viol. C'est le procès des violences faites aux femmes, le procès du patriarcat mais dire le procès de Mazan serait réducteur et un affront pour toutes les femmes victimes.

### [Mazan : il ne faut pas se tromper de procès](#)

#### **Fait divers ? Ce n'est pas un fait divers**

Tant que l'on traitera le viol comme un fait divers parmi d'autres, un délit et non un crime c'est-à-dire un 'événement tragique' subi par un individu on s'interdit de le penser en fait de société. La presse nationale et internationale s'est emparée du procès Pelicot pour un procès hors norme (il est rare d'avoir des preuves de viol et d'avoir plus de 50 accusés à la barre en même temps pour une même victime) mais il ne devient pas encore un fait de société ou un fait politique. Peu de réactions politiques, syndicales, à part quelques associations, initiatives féministes ou prises de paroles individuelles publiques. Il reste cependant encore 2 mois d'audiences- le procès devant se terminer le 20 décembre - pour qu'il le devienne pleinement. Et que les questions qu'il soulève trouvent des réponses législatives et juridiques et contribuent à changer les mentalités.

« Trouver des réponses législatives et juridiques qui contribuent à changer les mentalités. »

#### **Un débat qui commence enfin...**

Le combat de Gisèle Pelicot dépasse désormais son cas personnel et à travers ce procès hors norme et historique la question du consentement, du patriarcat, de la soumission chimique, du fantasme de la femme-morte, du tabou du viol conjugal commence enfin à émerger dans les sphères familiales et dans le débat public.

La publicité des débats, le refus du huis clos et notre présence aux audiences se justifient alors pleinement.

---

## **Avignon : 'Les filles aux mains jaunes' de**

Ecrit par le 22 avril 2026

## Michel Bellier



**Ce samedi 3 et ce dimanche 4 juin, la compagnie des évadés présentera au Théâtre de l'étincelle 'Les filles aux mains jaunes', une pièce de Michel Bellier.**

La pièce met en scène quatre femmes : Jeanne, Julie, Rose et Louise, qui travaillent au sein d'une usine d'armement pendant la 'Grande Guerre 1914-1918'. Elle propose de vous immerger dans leurs combats, leurs espoirs, leur amitié... La présence de Louise, journaliste militante au journal 'La voix des Femmes' chez les suffragistes, va offrir à chacune d'entre elles une nouvelle vision de la femme. Elles vont s'unir et s'engager dans un combat pour l'égalité !

« Cette pièce renvoie à l'évolution des femmes dans la société, dans le travail, au droit de cesser le travail pour exprimer leur colère devant les injustices, les mensonges de l'État. Elles vont prendre conscience qu'elles sont sacrifiées sur l'autel de la patrie, elles et leurs enfants. La guerre, c'est comme si elles y étaient, elles prennent des risques que personne ne prend et connaissent des choses que personne ne

Écrit par le 22 avril 2026

devrait connaître. Certaines vont perdre leur mari, leurs fils, et leur amitié sera le ciment leur permettant de tenir devant le malheur. L'espoir est malgré tout le fil conducteur de cette pièce. L'union de ces femmes est une force sans nom. Elles sont la cheville ouvrière et l'avenir de leur pays ».

**Samedi 3 juin à 20h. Dimanche 4 juin à 18h. Durée : 1h20. Tarifs : Normal 12€ / Réduit pour les adhérents 10€ / Groupes ou enfants 8€. Théâtre de l'étincelle. Place des études. Avignon. Réservation et renseignements au 04 90 85 43 91 ou à ce mail : [latarasque84@orange.fr](mailto:latarasque84@orange.fr)**

J.G.

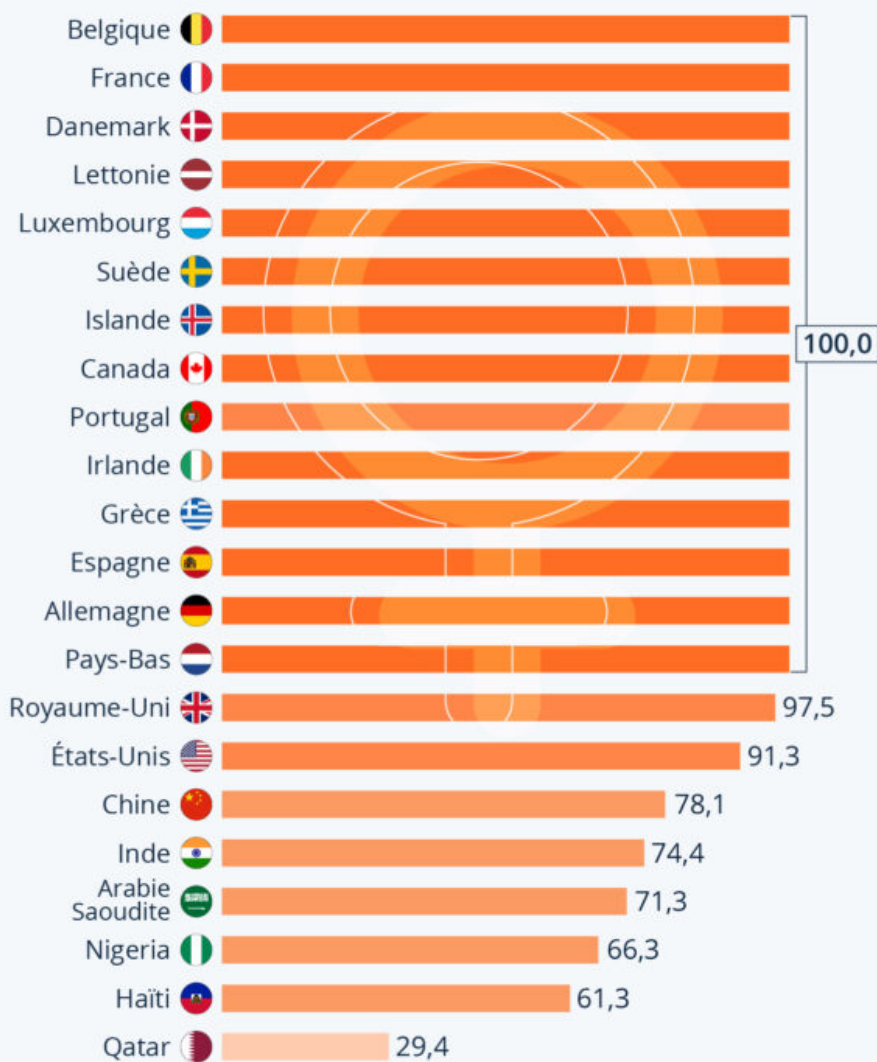
---

## La majorité des pays encore loin de l'égalité hommes-femmes

Ecrit par le 22 avril 2026

## La majorité des pays encore loin de l'égalité hommes-femmes

Score de l'indice d'égalité des femmes et des hommes devant la loi dans les pays sélectionnés en 2023



190 pays analysés. Lois concernant la liberté de circulation, l'accès à l'emploi, les salaires, les conditions maritales, le retour à l'emploi des mères, la capacité à créer une entreprise, l'accès à la propriété, la retraite.

Source : Women, Business and the Law 2023



statista

Ecrit par le 22 avril 2026

Selon le [rapport](#) « Women, Business and the Law 2023 » publié par la Banque mondiale, il n'y a que 14 pays dans le monde qui assurent une protection juridique complète aux femmes. La Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg, le Portugal et la Suède, ainsi que l'Allemagne et les Pays-Bas, figurent parmi les pays qui offrent une [égalité](#) totale entre les hommes et les femmes, du moins d'un point de vue juridique.

Cette année, l'Allemagne et les Pays-Bas ont été les nouveaux venus parmi les pays notés sur 100. Dans ces deux pays, les droits au congé parental ont été alignés entre les sexes.

99 des 190 pays et territoires évalués ont obtenu un score de 80 % ou plus, contre 98 en 2022 et 94 en 2021. L'Arabie saoudite, qui occupait la dernière place en 2019, a amélioré son score après avoir introduit de nouvelles lois dans le pays et se classe désormais 136e avec 71,3 %. La dernière place du classement 2023 est occupée par la Cisjordanie et la bande de Gaza (26,3 %) - après le Yémen (26,9 %), le Soudan (29,4 %) et le Qatar (29,4 %).

De Claire Villiers pour [Statista](#)